

REFONTE DES OFFRES PROLAN TE ATA BY PROLAN

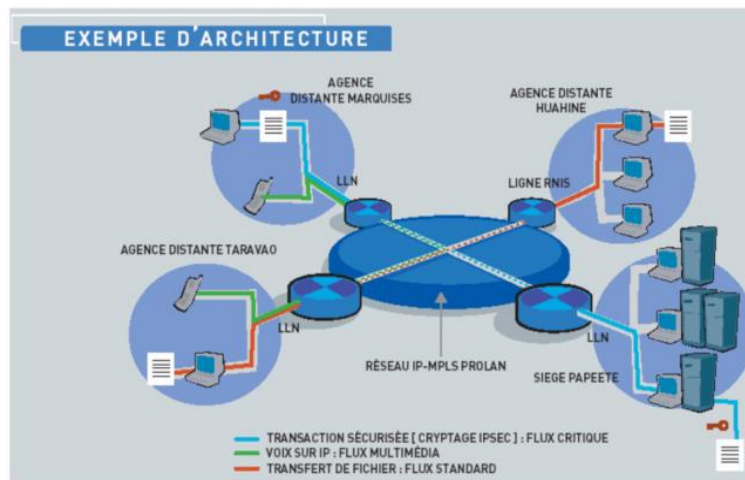
1. CONTEXTE

La gamme de services PROLAN, lancée en mai 2004, permet de relier, soit plusieurs sites d'une même entreprise, soit différentes entreprises entre elles pour échanger des données informatiques, mais également pour se connecter à Internet en mode sécurisé.

La nouvelle offre PROLAN s'intitule «TE ATA by PROLAN».

2. STRUCTURE DE L'OFFRE ACTUELLE

La gamme PROLAN propose des solutions de communications sécurisées pour les entreprises et les administrations. De nombreuses options sont disponibles, notamment au niveau des fonctionnalités Internet (hébergement de serveurs, téléchargement sécurisés, blocage des flux, etc.).



Les solutions PROLAN présentent de nombreux avantages qui répondent aux attentes du marché :

- Tarification forfaitaire
- Réseau parfaitement sécurisé
- Maintenance clé en main
- Débits symétriques
- Adresse IP fixe
- Garantie de Temps d'Intervention en moins de 4h

3. AXES DE REFONTE DU NOUVEAU CATALOGUE TE ATA BY PROLAN

Trois axes ont été suivis pour élaborer la refonte de la gamme PROLAN afin de mieux répondre aux attentes des clients Grands Comptes, Officiels et Professionnels :

- Simplification de la structure du catalogue et enrichissement des options disponibles
- Baisse des tarifs et augmentation des débits disponibles
- Innovation et solution évolutive

4. PRÉSENTATION DU NOUVEAU CATALOGUE TE ATA BY PROLAN

L'offre évolue en associant simplification du catalogue, baisse tarifaire et enrichissement des fonctionnalités.

Le nouveau catalogue TE ATA propose un socle d'abonnement PROLAN qui inclut le routeur. A cet abonnement PROLAN, le client peut rajouter des options payantes qui sont à sa disposition pour chaque liaison :

- Option TE ATA **Internet Sécurisé** (accès internet symétrique haut débit)
- Option TE ATA **GTR – 4 heures** (GTR en moins de 4 heures)
- Option TE ATA **Adresse IP fixe** (fourniture d'IP fixe pour applications sur serveurs)
- Option TE ATA **Priorisation de flux** (règles priorisation entre intranet, extranet, internet, voix)
- Option TE ATA **Rackable** (rendre les routeurs bas débits rackables)
- Option TE ATA **Extranet** (activer la possibilité de connexion en extranet pour le client)
- Option TE ATA **VLAN dédié** (dédier un ou des flux pour des activités spécifiques internet ou autres)
- Option TE ATA **Accélérateur AE** (système de cache pour les archipels éloignés)
- Option TE ATA **Ethernet** (ports ethernet supplémentaires pour les routeurs)
- Option TE ATA **Secours RNIS** (secours d'une liaison PROLAN via une ligne RNIS)
- Option TE ATA **Secours Routeur** (rajout de routeur supplémentaire)
- Option TE ATA **PE différent** (raccordement à un POP OPT supplémentaire)
- Option TE ATA **Téléphonie sur IP** (solution de téléphonie d'entreprise via le Metaswitch)

CATALOGUE SIMPLIFIE DES SERVICES TE ATA BY PROLAN

CHAPITRE I TE ATA BY PROLAN

Les supports physiques d'accès au réseau PROLAN sont inclus.

I.1. Frais de mise en service

A. Frais de mise en service pour le raccordement au réseau TE ATA by PROLAN

Les frais de mise en service comprennent le coût et l'installation des équipements nécessaires au service TE ATA by PROLAN.

- *Pour les îles de la Société :*

	<i>Tarifs en F CFP HT par site installé</i>	
	Abonnement 12 mois	Abonnement 36 mois
TE ATA BY PROLAN cuivre de 512 Kb/s à 4 096 Kb/s	115 000	57 500
TE ATA BY PROLAN fibre de 4 096 kb/s à 1 000 Mb/s	600 000	175 000

- *Pour les autres îles dotées d'un POP (Point of Presence OPT) :*

<i>Tarifs en F CFP HT par site</i>

	<i>installé</i>	
	Abonnement 12 mois	Abonnement 36 mois
TE ATA by PROLAN îles ou TE ATA by PROLAN îles local	150 000	75 000

Les frais de mise en service de TE ATA by PROLAN sur support fibre sont applicables si le site de raccordement du client est situé à moins de 100 mètres de la chambre technique fibre optique de l'OPT la plus proche. Au-delà de 100 mètres un devis de raccordement sera fourni par l'OPT au client.

Etant entendu que l'offre de support fibre n'est disponible que pour les îles de la Société.

I.2. ABONNEMENT - LOCATION

La facturation mensuelle de TE ATA by PROLAN cuivre ou TE ATA by PROLAN fibre comprend :

- le support d'accès permettant de raccorder le site au réseau TE ATA by PROLAN,
- l'abonnement au service TE ATA by PROLAN, qui inclut la location des équipements routeurs,
- d'éventuelles options techniques.

A. Abonnements mensuels

Les tarifs d'abonnement mensuel par site sont les suivants et exprimés en FCFP HT :

A.1 - Pour les îles de la Société :

Classe d'offre	Débit	Tarif mensuel HT île de Tahiti	Tarif mensuel HT Moorea, Raiatea, Tahaa, Bora-bora, Huahine
TE ATA by PROLAN cuivre	0,512 Mb/s	8 000	9 000
	1 Mb/s	12 000	16 500
	2 Mb/s	21 000	32 170
	4 Mb/s	36 300	61 900

Classe d'offre	Débit	Tarif mensuel HT île de Tahiti	Tarif mensuel HT Moorea, Raiatea, Tahaa, Bora-bora, Huahine
TE ATA by PROLAN fibre	4 Mb/s	36 300	61 900
	6 Mb/s	50 000	90 100
	8 Mb/s	61 000	116 900
	10 Mb/s	69 700	138 200
	15 Mb/s	87 100	172 900
	20 Mb/s	101 000	195 400
	25 Mb/s	112 000	210 000

30 Mb/s	120 900	220 000
40 Mb/s	135 000	293 300
50 Mb/s	149 100	364 300
60 Mb/s	163 100	435 300
70 Mb/s	177 100	506 200
80 Mb/s	191 000	577 100
90 Mb/s	204 900	647 900
100 Mb/s	219 300	719 400
125 Mb/s	254 200	896 500
150 Mb/s	289 500	896 900
175 Mb/s	324 200	1 251 300
200 Mb/s	359 600	1 429 400
250 Mb/s	429 700	1 783 400
300 Mb/s	499 800	2 139 400
350 Mb/s	569 800	2 492 800
400 Mb/s	640 000	2 849 300
450 Mb/s	709 800	3 202 200
500 Mb/s	780 100	3 559 200
1000 Mb/s	1 480 700	7 108 400

A.2 - Pour les autres îles dotées d'un POP (Point of Presence OPT) :

- *Liens inter-îles*

Le site client est connecté à l'ensemble du réseau PROLAN et peut échanger des données avec n'importe quel autre site raccordé au réseau TE ATA by PROLAN.

Débit	Tarif mensuel en FCFP HT
0,064 Mb/s	29 500
0,128 Mb/s	53 100
0,256 Mb/s	95 500
0,512 Mb/s	172 000
1 Mb/s	309 600

- *Liens intra-îles*

Le site client est connecté au POP PROLAN de l'île et ne peut échanger des données qu'avec les sites de l'île raccordés au même POP.

Débit	Tarifs mensuel en FCFP HT
0,512 Mb/s	9 000
1 Mb/s	16 500
2 Mb/s	32 170
4 Mb/s	61 900

La location des équipements routeurs nécessaires au fonctionnement de la liaison TE ATA by PROLAN est incluse dans les tarifs ci-dessus.

CHAPITRE II OPTIONS TE ATA BY PROLAN

Ces options sont disponibles uniquement pour les clients TE ATA by PROLAN, et pour des sites Clients ayant déjà au moins une liaison TE ATA by PROLAN.

II.1. OPTION TE ATA INTERNET SECURISÉ

A. Frais de mise en service pour l'option TE ATA Internet sécurisé

Le tarif des frais de mise en service comprend le coût et l'installation des équipements nécessaires à l'option internet sécurisé.

	Tarifs en FCFP HT par lien installé
Option TE ATA internet sécurisé	40 000

B. Abonnement

Le débit Internet sécurisé souscrit est supporté par la liaison TE ATA by PROLAN existante et donc doit être inférieur ou égal au débit de la liaison TE ATA by PROLAN le supportant.

Le débit internet sécurisé sur la liaison TE ATA by PROLAN entrainera une diminution du débit TE ATA by PROLAN proportionnel au débit internet sécurisé souscrit.

Par exemple, une liaison TE ATA by PROLAN de 10 Mb/s sur laquelle est rajoutée l'option Internet sécurisée pour un débit de 2 Mb/s sera garantie pour les débits suivants :

TE ATA Internet sécurisé : 2 Mb/s + TE ATA by PROLAN : 8 Mb/s = soit un débit total de 10 Mb/s

L'option Internet sécurisée est uniquement disponible pour des liaisons TE ATA by PROLAN situées sur les îles de Tahiti, Moorea, Raiatea, Tahaa, Bora-Bora, et Huahine.

L'abonnement mensuel à l'option Internet sécurisé comprend la location des équipements routeurs.

La durée minimale d'abonnement est de 12 mois.

Débit	Tarif mensuel en FCFP HT
1 Mb/s	3 000
2 Mb/s	5 850
4 Mb/s	11 200
6 Mb/s	16 200
8 Mb/s	20 900
10 Mb/s	25 600
15 Mb/s	37 300
20 Mb/s	49 000
25 Mb/s	60 700
30 Mb/s	72 400
40 Mb/s	95 800
50 Mb/s	119 200

60 Mb/s	142 600
70 Mb/s	166 000
80 Mb/s	189 400
90 Mb/s	212 800
100 Mb/s	236 200
125 Mb/s	294 700
150 Mb/s	353 200
175 Mb/s	411 700
200 Mb/s	470 200
250 Mb/s	587 200
300 Mb/s	704 200
350 Mb/s	821 200
400 Mb/s	938 200
450 Mb/s	1 055 200
500 Mb/s	1 172 200
1 000 Mb/s	2 342 200

II.2. OPTION TE ATA PRIORISATION DE FLUX

L'option TE ATA priorisation de flux permet de définir des règles d'acheminement prioritaire pour un ou deux types de données au choix.

Elle n'est disponible que pour les liaisons TE ATA by PROLAN ayant un débit supérieur ou égal à 512 Kb/s.

Le tarif mensuel de l'option TE ATA priorisation de flux pour chaque liaison TE ATA by PROLAN qui souscrit à cette option est de : 2 000 FCFP HT par mois.

La durée minimum d'engagement pour la souscription à l'option TE ATA priorisation de flux est de 6 mois. Il n'y a pas de frais de mise en service.

II.3. OPTION TE ATA ROUTEUR RACKABLE

Cette option ne concerne que les liaisons inférieures à 4 Mb/s, au-delà les routeurs sont déjà rackables.

L'option TE ATA routeur rackable est facturée 5 000 FCFP HT par mois par liaison.

II.4. OPTION TE ATA EXTRANET

Lorsqu'un site communique avec un autre site et que les deux sites n'appartiennent pas au même « groupe » au sens du code des postes et télécommunications, cette relation est qualifiée de lien Extranet.

Dans sa configuration standard le réseau client ne possède pas de lien Extranet. Chaque lien Extranet est facturé à 500 FCFP HT par mois et par lien à partir du premier lien installé sous réserve de faisabilité technique.

II.5. OPTION TE ATA VLAN DÉDIÉ

Cette option est uniquement disponible pour des liaisons TE ATA by PROLAN situées sur les îles de Tahiti, Moorea, Raiatea, Tahaa, Bora-bora, et Huahine.

Les frais de mise en service pour l'option VLAN dédié sont de 40 000 FCFP HT par liaison.

L'option TE ATA VLAN dédié est facturée 5 000 FCFP HT par mois et par liaison.

II.6. OPTION TE ATA ADRESSE IP FIXE

Cette option est uniquement disponible pour les clients ayant souscrit à l'option TE ATA VLAN dédié pour une liaison TE ATA Internet sécurisé.

Les frais de mise en service pour l'option TE ATA Adresse IP Fixe sont de 40 000 FCFP HT par liaison.

L'option TE ATA Adresse IP Fixe est facturée 5 000 FCFP HT par mois et par IP fixe.

II.7. OPTION TE ATA ACCÉLÉRATEUR AE

Cette option concerne les archipels éloignés (AE), pour les clients ayant souscrits à TE ATA by PROLAN îles, et permet d'optimiser la bande passante grâce à des routeurs WAAS Cisco.

L'option TE ATA accélérateur AE est facturée 9 000 FCFP HT par mois et par liaison.

II.8. OPTION TE ATA GARANTIE DE TEMPS DE RETABLISSEMENT (GTR)

Cette option est uniquement disponible pour les clients TE ATA by PROLAN qui sont en support fibre, et situés sur l'île de Tahiti.

Au-delà de la garantie de temps d'intervention (GTI) en heures ouvrées (HO) qui est incluse dans le contrat TE ATA by PROLAN, le client peut souscrire pour chaque liaison de son choix une option de garantie de temps de rétablissement (GTR) en heures ouvrées (HO) et heures non ouvrées (HNO).

L'option GTR en moins de 4 heures en HO / HNO est facturée mensuellement 15% du montant de l'abonnement mensuel de la liaison concernée.

II.9. OPTION TE ATA RACCORDEMENT À DEUX POP (POINT OF PRESENCE OPT) DISTINCTS

Sous réserve de possibilité technique et sur demande expresse du client d'avoir un deuxième raccordement sur un deuxième équipement OPT, l'abonnement du deuxième raccordement est majoré de 20%.

II.10. OPTION TE ATA ROUTEUR DE SECOURS

Il est possible pour un client de redonder l'équipement routeur pour une liaison.

La tarification mensuelle suivante s'applique en fonction des débits concernés :

- 10 000 FCFP HT ≤ 30 Mb/s
- 30 000 FCFP HT de 40 Mb/s à 125 Mb/s
- 100 000 FCFP HT ≥ 150 Mb/s

II.11. OPTION TE ATA SECOURS RNIS

L'option TE ATA secours RNIS est facturée 5 000 FCFP HT par mois et par liaison.

II.12. OPTION TE ATA PORT ETHERNET

L'option port ethernet supplémentaire sur le routeur est facturée à 2 000 FCFP HT par mois et par liaison.

II.13. OPTION TE ATA CONFIGURATION RÉSEAU COMPLEXE

Lors de la mise en place d'un réseau TE ATA by PROLAN ou d'une option telle que l'Internet sécurisé, si le réseau est complexe et nécessite un maquettage en laboratoire de configurations inhabituelles, des frais supplémentaires de paramétrage sont facturés. Ils correspondent aux frais d'ingénierie évalués en journées-homme et majorés de 15% avec un minimum de perception de 126 500 FCFP HT.

II.14. OPTION TE ATA TÉLÉPHONIE

L'option TE ATA téléphonie est une solution de téléphonie IP d'entreprise en mode Cloud, hébergée et exploitée par l'OPT. Elle permet au client de s'affranchir de l'achat d'un standard téléphonique.

Les clients TE ATA by PROLAN souscrivant à cette option utilisent des téléphones IP et bénéficient de tous les services de téléphonie traditionnelle (transfert d'appel, annuaire d'entreprise, conférence à trois) ainsi que de nombreux services de téléphonie avancée (serveur vocal interactif, sonneries différenciées en fonction des appelants, règles de transfert d'appel, etc.) tout en conservant une qualité audio optimale.

A. Frais de mise en service

Pour chaque poste TE ATA téléphonie, des frais de paramétrage sont perçus une seule fois : 2 900 FCFP HT par numéro.

B. Abonnement à l'option TE ATA Téléphonie

L'abonnement au service TE ATA téléphonie dépend du nombre total de postes souscrits pour une entreprise, comptabilisés sur le site ou sur la totalité des sites (distants) de l'entreprise : 790 FCFP HT par poste TE ATA téléphonie et par mois.

Le client TE ATA by PROLAN doit adapter le débit de sa liaison en fonction de son besoin en nombre de communications simultanées par site :

- Pour 6 communications simultanées : besoin de 512 Kb/s dédiés à la téléphonie IP
- Pour 12 communications simultanées : besoin de 1 Mb/s dédié à la téléphonie IP
- Pour 24 communications simultanées : besoin de 2 Mb/s dédiés à la téléphonie IP
- Pour 48 communications simultanées : besoin de 4 Mb/s dédiés à la téléphonie IP

L'acquisition des téléphones IP est à la charge du client, les modèles sont à sélectionner dans une liste de téléphones compatibles communiquée par l'OPT.

Le service TE ATA Téléphonie est disponible pour les clients situés dans les îles de la Société, hors difficultés exceptionnelles, et sous réserve de faisabilité technique pour les autres îles. La durée minimum d'abonnement est de six mois.

C. Postes téléphoniques IP

L'OPT communique au client une liste des différents téléphones IP compatibles avec le service, et le client peut acquérir ces téléphones auprès du fournisseur de son choix.

Dans l'attente, l'OPT peut lui proposer des téléphones en location mensuelle :

- Polycom Soundpoint IP 331 : 1290 FCFP HT / mois
- Polycom Soundpoint IP 450 : 2190 FCFP HT / mois
- Polycom Soundpoint IP 650 : 2990 FCFP HT / mois